

JDA

« Nous avons tous le droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées, toute espèce, sans considération de frontières, sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen. »

**Le plein de projets,
pour l'Espace
Georges Thurin**





PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 NOVEMBRE 2018

BUDGET PRIMITIF 2018

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION de 400€ À LA CNL SECTION DE DIEPPE 76, représentant les locataires dans les conseils de concertation locative et dans les conseils d'administration des offices HLM et SEM.

BUDGET PRIMITIF 2018 : DÉCISION MODIFICATIVE N°3

RÉGULARISATION D'ÉCRITURES :

Dépenses de fonctionnement : pour permettre le versement de la subvention de 400€ attribuée à la CNL.

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Augmentation de crédit de 4 100€, suite aux travaux de remplacement de câble défectueux sur le site Regma.

Augmentation de crédit de 1 505€ suite à la modification de la répartition départementale et communale des travaux d'aménagement de sécurité RD1.

PERSONNEL TERRITORIAL

CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT AU GRADE DE RÉDACTEUR PRINCIPAL DE 1^{ÈRE} CLASSE relevant de la catégorie hiérarchique B pour assurer le traitement et la gestion de divers dossiers d'urbanisme, d'assurance et de travaux, à temps complet à compter du 12 novembre 2018.

RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL SUR UN EMPLOI PERMANENT dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire pour les besoins de continuité du service conformément à l'article 3-2 de la loi n° 84-53 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, à temps complet dont la durée hebdomadaire de service est fixée à 35 heures, pour une durée déterminée de 1 an, dont la durée peut être prolongée dans la limite totale de deux ans.

SODINEUF HABITAT NORMAND

RÉALISATION D'UNE OPÉRATION DE CONSTRUCTION de logements locatifs sur les terrains situés Pré Saint Etienne cadastrés section AD n°228 (partie) et AD n°242 (totalité) d'une superficie 8 760 m² environ le long de la voie d'accès au stade municipal, composé de 15 logements individuels de type IV et 12 logements superposés de type III.

Autorisation d'entreprendre les investigations préalables nécessaires à l'étude du programme de réalisation de logements et à déposer les autorisations.

PAGE 4 - La colère noire en Gilets jaune



PAGE 5 - Centenaire de 1914-1918



PAGE 7 - Le plein de projets pour l'EGT



PAGE 10 - Au Marronnier, priorité à la lecture



PAGE 11 - LRS, version XXL



PAGE 12 - Jean Decaux raconte...



PAGE 14 - Sports



Courage et espoir !

Sous la pluie, dans le froid, avec courage, des citoyens vêtus de jaune, venus de tous horizons politiques, ont osé affronter un Etat dont l'ouverture au dialogue constructif n'est pas la principale qualité. **Ainsi, ont été portés sur le devant de la scène les questions cruciales pour notre société : les salaires, les retraites, les services publics.** Sous-jacente était la colère de ceux qui ont du mal à boucler les fins de mois alors que chaque jour des milliards d'euros circulent et alimentent la spéculation financière.

On ne me fera pas le reproche de ne pas avoir alerté les uns et les autres sur cette situation insupportable, injuste et peut-être même inquiétante. **Reste à souhaiter que la réflexion prolonge la protestation pour construire un autre modèle de société plus juste et plus humaine.**

Être maire d'une commune ne signifie pas pour moi être en dehors des débats et de la mouvance de la société. C'est au contraire l'immersion dans le milieu social qui nourrit mon engagement pour la commune et ses habitants.

Aussi, je voulais vous adresser ces quelques mots sans préjudice, bien sûr, de l'intérêt que les uns et les autres nous allons porter à ce numéro du JDA qui fait une large place à la jeunesse.

D'une certaine manière cette thématique de **la jeunesse illustre le bien vivre ensemble et nous donne courage et espoir.**

Bonne lecture.

Votre maire, Guy SÉNÉCAL

Colère noire en Gilets jaunes

Trop c'est trop. Nouvelles taxes, fiscalité galopante, mépris de certaines élites, isolement des communes rurales et dégradations des services publics, trop c'est trop.



Ce ras-le-bol général a engendré un mouvement populaire depuis plusieurs semaines dans tout le pays. Une fronde qui a fait descendre dans la rue une population majoritairement silencieuse d'ouvriers, de salariés, de retraités, de sans-emplois, d'artisans et d'auto

-entrepreneurs. Ordinairement silencieuse et absente de toutes manifestations, mais aujourd'hui en colère.

Pas de parti politique ni de syndicat, « Les Gilets jaunes » rassemblent toutes les idéologies et fédèrent leurs actions via les réseaux

sociaux. À Arques aussi le jaune restera la couleur de cet automne. Rond-point d'Archelles ou de la Maison rouge ont été bloqués et la circulation filtrée, le plus souvent dans un esprit bon enfant. Selon un sondage d'Odoxa du 22 novembre, 77% des français qualifient cette colère justifiée. Les témoignages des Gilets jaunes abondent dans ce sens, « les routiers font plusieurs tours du rond-point en klaxonnant... des entreprises nous ont apporté des palettes pour passer les nuits... On ne compte plus les personnes qui nous offrent des gâteaux et des jus de fruits... Un commerçant est venu offrir du café à tout le monde... »

À l'heure du bouclage du JDA, les Gilets jaunes bravant les interdictions marchaient sur les Champs-Élysées. Une journée d'action pour se faire entendre jusqu'au bureau élyséen, mais entachée par des actes de violence commis sur l'avenue par des groupuscules identitaires et d'extrême-droite. Quelles suites, quelles conséquences de ce mouvement citoyen ? Nul ne le sait encore, mais la population attend des réponses concrètes, parce que trop c'est trop.

Programme d'intérêt général Améliorer son habitat, c'est rentable !

Dispositif national d'accompagnement et d'aides financières pour l'amélioration de l'habitat, le Programme d'intérêt général (PIG) est porté à Arques par les services de Dieppe-Maritime. Ce programme est destiné aux propriétaires de résidence principale ayant de modestes ressources, mais aussi aux propriétaires-bailleurs soucieux d'améliorer leur logement locatif à loyers maîtrisés.

Le but de ce dispositif d'urbanisme est de lutter contre la précarité énergétique et d'encourager la mise aux normes des logements. Vous pouvez également bénéficier du PIG si vos travaux permettent d'adapter votre logement au handicap ou au maintien à domicile.

Après visite dans le logement, l'opérateur du PIG conseille les propriétaires et bailleurs sur les différents travaux à effectuer comme l'isolation. Il se charge également de monter les dossiers de subvention auprès des différents partenaires et du plan de financement. Des aides majorées mais



aussi des avantages fiscaux substantiels sont à la clé, en fonction des ressources du demandeur. Entre 2015 et 2018, sept dossiers ont bénéficié du programme pour un montant de travaux de 132 900 €, financés à 69% par l'Anah, la Région, le Département, Dieppe-Maritime et les caisses de retraite.

Maison de la rénovation

Depuis le 7 novembre, les demandes et renseignements pour pouvoir bénéficier du PIG doivent s'effectuer à la Maison de la rénovation à Dieppe, où un conseiller vous recevra sur rendez-vous. Si vos ressources dépassent les seuils du dispositif vous pouvez néanmoins profiter d'un accompagnement pour vous guider dans les demandes de subventions et dans le suivi de vos travaux. L'Espace Info-Energie est également à votre disposition pour vous conseiller et vous orienter pour un logement moins énergivore.

Maison de la rénovation : 113, rue de la Barre à Dieppe. Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h (16h le vendredi). Tél. 02 77 23 20 81



Centenaire de 1914-1918

Cent ans. Il y a cent ans, à 5h15, l'armistice est signée dans un wagon et met fin à la Première Guerre mondiale

« La Der des Der » aura engendré plus de 10 millions de morts et 20 millions de blessés ou de mutilés parmi les soldats et la population civile. Un conflit sanglant qui n'aura épargné aucune famille, « avec cette grande question » s'interroge le maire lors de son discours, « pourquoi une telle hécatombe ? Pour le partage du monde, les dirigeants vont faire jouer à fond le nationalisme, alors que des négociations ouvertes et intelligentes pouvaient préserver

la paix ». Un traité d'armistice qui humiliera et affamera l'Allemagne. « La Der des Der » n'a pas tenu parole, à peine vingt années plus tard l'Europe s'embrasait de nouveau, cette fois, sous le bruit des bottes fascistes.

Pour que l'histoire ne bégaye pas de nouveau, le devoir de mémoire est indispensable. En cette année de centenaire, Arques a rendu hommage aux poilus et anonymes de ces quatre années de souffrances et d'horreurs.



Quant les maux s'envolent

Lors des commémorations, un lâcher de ballons a été effectué par les enfants de l'école élémentaire au Monument du souvenir et de la paix. Sur chaque ballon, les écoliers ont accroché des messages de paix, de mémoire et de fraternité avec au verso du texte le dessin d'une colombe. Un acte symbolique et poétique qui voyagera au gré des vents, au-delà des frontières.

Cinq jours plus tard, c'est Elin, âgé de onze ans, qui a retrouvé les ballons dans sa ferme... au sud de la Suède ! Transmis à son école, « lovestad skola », les élèves suédois ont répondu aux arquais, mais cette fois, par courrier. Peut-être le début d'une correspondance, pour que les mots soient plus forts que les maux.



Accompagnés par les enseignants, les enfants du groupe élémentaire ont écrit des messages et réalisé plusieurs panneaux « avec ces mots que vous avez écrits et qui nous touchent nous les adultes. Tolérance, Liberté, Amitié, Paix. Ces mots ont un sens, n'en perdez jamais la signification ». Les jeunes de l'EGT et les collégiens ont également participé, ainsi que les agents du service technique qui ont réalisé un bleuet géant installé au rond-point de la Maison rouge.



Daniel Robbe, l'agent aux mains vertes

Jeudi 15 novembre, l'ambiance était des plus conviviale dans la salle du conseil de la mairie. Agents de la commune, élus et amis sont venus en nombre pour témoigner leur sympathie à Daniel Robbe qui faisait valoir son droit à la retraite. Des éloges qui n'ont pas laissé insensible l'agent des espaces verts, « toujours ponctuel, discret mais très efficace, avec une volonté de bien faire le travail » a témoigné Guy Sénécal,

« le modèle de l'employé communal que nous aimons et que l'on regrette de voir partir ».

Né le 22 octobre 1958, Daniel Robbe est le 4^{ème} garçon d'une fratrie de 11 enfants ! Il démarra sa vie professionnelle à la Compagnie Fermière, puis dans une entreprise de bâtiment comme maçon. Après différents emplois, il entre dans la fonction publique à Arques avec un Contrat emploi solidarité en qualité d'agent d'entretien, notamment à la brigade verte.



Aujourd'hui libéré des obligations professionnelles, Daniel va pouvoir s'adonner à sa passion du jardinage sur son lopin de terre des jardins ouvriers à la ballastière. Autre terrain qu'il affectionne, Daniel est un fervent supporter de l'ESA football. Après avoir été le gardien un week-end sur deux du Pré Saint-Etienne, c'est en tant que spectateur désormais que l'on le retrouvera dans les gradins.

Il était une fois... Sophie Verdier, conteuse

Alors que nos yeux sont de plus en plus rivés sur les tablettes et les écrans, blasés d'effets spéciaux, Sophie Verdier nous plonge dans l'univers du conte. Transmis oralement, le conte a traversé les siècles et réveille en nous notre part d'imaginaire.

Sont-ce les brumes matinales des étangs, la cour du Marronnier ou les sentes de la forêt qui ont donné à Sophie Verdier son goût pour les histoires et pour son univers poétique ? Fort possible. Mais ce qui est sûr, c'est que la conteuse est restée attachée à Arques, à son quartier Caouettes et aux pierres du château, source d'inspiration. Et alors que nous vivons une vie 2.0, Sophie perpétue la tradition du conte comme une bulle d'oxygène. Conte traditionnel, issu du patrimoine régional, mais aussi contes merveilleux et mythologiques, « *je m'adresse à tout le monde, pas seulement aux enfants* ».

Aujourd'hui conteuse reconnue, Sophie a débuté sur les planches des théâtres. Celui de la Canaille à Rouen, ainsi qu'avec la troupe du Théâtre de la Bataille où la comédienne interpréta pendant une dizaine d'années des œuvres de Molière et de Musset. Le jeu des rencontres lui a ensuite donné une autre voie : « *je travaillai à Camille Claudel (à Dieppe) et une action autour du conte a été menée, avec de grands noms de la profession. Ça été une révélation* » se remémore la conteuse.

« *Travailler avec le jeune public, ça me nourrit* »

Malgré les apparences le métier de conteur est de plus en plus difficile, les places sont chères et il y a de plus en plus d'offres. « *Même si j'aime toujours cet exercice, nous ne sommes plus seulement au coin du feu à lire une histoire ! La mise en scène a évolué, la musique est omniprésente et on fait même intervenir des danseurs* ». Ecriture, chant, musique, mise en scène, être conteur demande de la polyvalence artistique « *mais il faut avant tout s'écouter, trouver sa singularité* ».

En 1999, elle créait la Compagnie Deci-Delà avec la musicienne Claire Marion et propose des spectacles au jeune public et à destination de la



CONTACT ET ACTUS : sophie-verdier.com

petite enfance, « *avec les plus petits il faut être très créatif, épuré et très visuel, on sait tout de suite si ça marche ou pas ! Quand ça fonctionne, c'est que du bonheur* ». Après plusieurs spectacles tout public, elle rejoint le collectif vendredi 13 en 2014 et crée *Rue de la Renarde*, des récits fantastiques.

Théâtres, médiathèques, ballades contées, festivals ou écoles, Sophie intervient dans « *tous les lieux qui aiment les histoires* ». Cette année, avec la complicité d'Hélène Beuvin elle crée *Les comtesses*. En mode intimiste et dans une caravane à l'ambiance *Bonne aventure*, le public est happé par ces conteuses insolites, et l'émotion est présente, « *il n'y a pas de hasard, il n'y a que des rendez-vous* ». Laissez-vous conter ses histoires!

Hablar español

Depuis le mois de septembre, le bâtiment municipal du site Regma affiche des couleurs madrilènes avec l'association « *Lingue et culture espagnoles* ». Créée il y a plusieurs années à Dieppe par des professeurs, l'association animée par Angélica Camelo dispense désormais ses cours à Arques.

Après des débuts timides dus au déménagement, la conjugaison en mode hispanique bat son plein, plus de quarante personnes viennent ainsi suivre les cours. « *Le plus jeune a dix ans, le sénior, 80 ans* » souligne Angélica. Pas de profil particulier des adhérents : « *Ce sont à la fois des écoliers qui viennent pour approfondir leur connaissance ou découvrir la langue, ou des adultes qui voyagent et veulent intégrer la culture espagnole.* »

Très active en Colombie, Angélica Camelo a gardé toute son énergie en arrivant en France, « *j'avais besoin d'être volontaire, de partager ma culture* ». Salariée chez Alpine, Angélica dispense ses cours espagnols bénévolement mais ne s'arrête pas à la grammaire, des cours de salsa sont aussi programmés. Mais le succès à un revers de la médaille, les places sont limitées.

Cours d'Espagnol, tous les mardis : 18h-19h confirmé, 19h-20h débutant. Adhésion : 20€/an.



RENSEIGNEMENTS, CONTACT : 06 28 07 72



Le plein de projets pour l'EGT

Créé en 1975, le foyer social s'est transformé depuis en Maison pour tous, l'Espace Georges Thurin. Depuis plus de quarante années l'EGT n'a cessé d'évoluer. Aujourd'hui, avec 520 adhérents, il est devenu le lien social, intergénérationnel et culturel d'Arques-la-Bataille. Karina Bellahsene nous présente « l'appel à projets » qui va s'échelonner sur quatre ans.



Animé par Virginie et Carole, l'atelier cuisine fait le plein deux fois par semaine à l'Espace Mandela... et la bonne humeur au-dessus des fourneaux est garantie ! Les recettes sont concoctées au préalable par les cordons bleus avec des légumes de saison. Ensuite, chacun repart avec ses petits plats.

Temps périscolaire, accueil de loisirs, pôle multimédia, activités culturelles, soutien à la vie associative, ateliers partagés ou de solidarité, l'Espace Georges Thurin intervient dans tous les domaines de la vie arquoise et s'adresse à tous les publics. Comme tous les quatre ans, la Maison pour tous doit présenter le renouvellement de son appel à projets. Plus qu'un document, c'est la feuille de route pour les années à venir qui permet de maintenir l'agrément de la CAF, principal financeur de l'EGT avec la commune.

« Un appel à projets, développé sur quatre axes prioritaires »

Succédant à Natacha Desmarests en décembre 2017, Karina Bellahsene et son équipe se sont attelés à la réalisation de l'appel à projets qui doit être présenté à la commission de la CAF en début d'année. Un travail d'une année qui a défini quatre axes prioritaires, « il a fallu prendre le temps pour évaluer et savoir quels sens nous portions à nos actions, ce que nous devons continuer ou modifier » intervient la responsable.

1 Perenniser un lieu adapté

Au fil des ans, les besoins et les demandes ont évolué, mais pas les locaux vieillissant et qui répondent désormais difficilement aux attentes légitimes des usagers. Une concertation avec les différents acteurs sociaux-économiques et culturels est en place pour étudier le devenir de l'EGT rue Saint-Julien. Encore trop tôt pour en dévoiler dans nos colonnes une projection définitive, mais la priorité est de pouvoir offrir un meilleur accueil à la population et un lieu mieux adapté aux différentes animations

2 Une fabrique de projets citoyens et solidaires



Sur le site Regma, « La petite fringuette » continue de se développer et réfléchit à un concept d'itinérance.

« L'idée principale est de rester sur les valeurs que l'EGT porte à travers ses actions de respect et de solidarité » témoigne Karina Bellahsene, « de nourrir ces valeurs avec des projets citoyens ».

L'accent est mis sur l'implication des bénévoles et des habitants dans les différents ateliers, à l'image du vestiaire solidaire *La petite fringuette*, de l'atelier cuisine ou du *jardin partagé* qui offre le surplus de sa production aux CCAS. « Mais nous n'allons pas planter que des légumes ! C'est aussi lors du repas de printemps, un espace d'échanges pour les familles. Pour les beaux jours nous voulons aménager un lieu de lecture et de jeux de société ».



Tous les jeudis, l'Espace Mandela accueille le club Créa-déco.

Portée par la Maison Jacques Prévert de Dieppe et cinq autres centres sociaux, une conserverie devrait aussi voir le jour prochainement. « Nous avons tous des ateliers cuisine ou des jardins partagés, l'idée c'est de faire des conserves à partir de nos légumes. Ça s'inscrit dans une volonté de développement durable mais l'objectif est aussi le bien manger ».

Respect, solidarité et citoyenneté sont des valeurs à transmettre dès le plus jeune âge et ça tombe bien, à l'EGT, l'accueil de loisirs du mercredi est accessible dès trois ans. À partir de onze ans, plusieurs dispositifs encadrent les différentes actions pour les ados et pré-ados : « *Place aux jeunes* », « *citoyens aujourd'hui...adultes demain* », « *chantiers de jeunes bénévoles* ». Et en cette année de centenaire de commémoration de la guerre 14-18, un travail particulier a été mis en place autour du Devoir de mémoire. En lien avec le collège Delvincourt, un recueil a été réalisé par les jeunes, nécessitant cinq ateliers d'écriture et de recherche sur la Première Guerre mondiale et le quotidien des poilus.

Le contrat local d'accompagnement scolaire (CLAS) perdure pour les élèves du groupe élémentaire. Ce dispositif est étendu aux collégiens d'Arques ne pouvant en bénéficier jusqu'à présent pour des raisons de transport scolaire.

3 Un lieu où les familles coopèrent

« Il s'agit de favoriser l'implication des familles dans les projets et les actions de l'EGT ». Une implication que l'on retrouve dans le vestiaire solidaire, mais aussi dans l'organisation du vide-grenier, de la foire aux p'tits loups ou lors des cafés-parents. Et pour la première fois, un départ en vacances est à l'étude, « il doit permettre aux familles les plus fragilisées de pouvoir partir en bénéficiant de l'accompagnement de l'EGT, du partenariat de la CAF et des services du Département. »

4 Un lieu ouvert, pour tous les publics



L'atelier couture accueille les enfants le mercredi de 14h à 15h.

« Faire évoluer les mentalités et changer le regard sur les publics en situation de handicap ou d'isolement » fait aussi partie de la mission dont le centre social s'est investi, « remettre l'humain au centre de tout et renforcer le travail collaboratif ». Des passerelles existent déjà avec l'IME ou avec le dispositif Filleul'âge, permettant à des bénévoles de faire des visites de courtoisie à des personnes âgées isolées. Dans le même esprit, Bricol'âge solidaire permet de donner un coup de main et de rendre la vie plus facile, « déplacer un petit meuble peut s'avérer une montagne quand vous êtes seul ou quand vous souffrez de handicap » rappelle Karina Bellahsene. « L'important est de créer du lien. En mettant en place Music'âge, la musique et l'écriture ne sont que des prétextes pour que jeunes et aînés échangent, se rencontrent. Les ateliers, ce n'est pas seulement de la conso ! »

L'EGT continue d'évoluer et propose aujourd'hui une multitude d'activités et de services. L'encadrement est devenu une clé de voûte essentielle pour ses animateurs qui suivent régulièrement des formations. Mais de nombreux ateliers ne pourraient voir le jour ou fonctionner sans le dévouement des 51 bénévoles.

Les activités



" PETITE ENFANCE ET ENFANCE "

ACCUEIL CENTRE DE LOISIRS : centre du mercredi, en demi-journée ou journée complète. Groupe scolaire. Petites vacances : de 8h à 12h et de 13h30 à 18h. EGT

CLAS : le lundi et le jeudi de 16h à 17h30. Bibliothèque du groupe scolaire

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE : Maternelle, de 7h45 à 8h30 et de 16h à 18h30. Élémentaire, de 16h à 17h30.

DANSES LATINES : de 5 à 17 ans. Le mercredi de 14h à 17h. EGT



" JEUNESSE "

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30. Mercredi de 14h à 18h30.

VACANCES SCOLAIRES : de 11 à 13 ans, du lundi au vendredi, de 14h à 18h. De 14 à 17 ans, du lundi au vendredi de 14h à 19h.

PLACE AUX JEUNES : Espace consacré à l'accompagnement de projets individuels ou collectifs.

ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ COLLÈGE : le lundi et jeudi de 17h à 18h30. Espace Mandela



Gym douce ou active, renforcement musculaire et stretching, deux fois par semaine Brigitte anime ses cours de gymnastique à l'EGT.

" ADULTES ET FAMILLES "

GYMNASTIQUE : Gym douce, le mardi de 17h15 à 18h15. Gym active : le lundi de 18h30 à 19h30 et le jeudi de 18h à 19h. EGT

COUTURE : Enfants, le mercredi de 14h à 15h. Adultes, le mercredi de 15h30 à 18h. Site Regma

ATELIER CUISINE : le mardi et le jeudi de 9h à 12h. Espace Mandela

COUNTRY : Débutants, le jeudi de 19h15 à 20h15. Confirmés, le jeudi de 20h15 à 21h15. EGT

MULTIMÉDIA : le mardi de 14h à 15h45. EGT

CRÉA-DÉCO : le jeudi de 14h à 16h. Espace Mandela

CAFÉ DES PARENTS : le vendredi à partir de 8h. Groupe scolaire

ATELIERS PARTAGÉS PARENTS/ ENFANTS : le mercredi de 15h30 à 16h30. Lieux en fonction des animations.

LA PETITE FRINGUETTE : Dépôt des vêtements, le lundi de 9h30 à 11h. Achat, le mercredi et le vendredi de 14h à 17h. Site Regma

JARDIN PARTAGÉ : le mercredi et le vendredi de 9h30 à 12h. Jardin ouvrier

RENSEIGNEMENTS, CONTACTS : 02 35 85 54 08
ou espace-georges-thurin.fr



Pas besoin de porter de Stetson ni de chausser les santiags pour apprendre la danse Country !



Au Marronnier, priorité à la lecture

Dans le précédent JDA nous avons relaté le travail des enfants du Marronnier dans leur jardin, les semis, les plantations, l'arrosage... Aidés par les jeunes de la section horticole de l'IME, ils ont été sensibilisés aux valeurs et aux besoins de respect et d'entraide pour obtenir légumes et fleurs. L'opération s'est avérée fructueuse et le Marronnier participe dans la foulée au dispositif « Jardinons à l'école ». Et reçoit le 4^{ème} Prix départemental dès sa première participation ! Mais le jardin ne transmet pas que des valeurs humaines et de sagesse, « c'est un moyen d'aborder tout un vocabulaire, que l'on répète pour qu'il soit assimilé » souligne Nadège Brument, directrice de l'école maternelle.

Un vocabulaire que l'on retrouve ensuite en classe et dans les lectures « c'est notre priorité et notre projet d'école pour cette année. Nous voulons donner le plaisir de lire aux enfants, c'est la base pour éviter le décrochage scolaire ». Pour les inciter à lire, les familles sont invitées à venir participer deux fois par mois à l'école à des rencontres avec la bibliothèque de Martigny. « L'enfant choisi un livre et le donne à un adulte qui lui lit. Si le récit ne lui plaît pas, il peut changer d'histoire. Le but c'est de remettre tout le monde en confiance



avec la lecture. Il faut rassurer les enfants dans leur apprentissage mais aussi les parents qui ne sont pas à l'aise avec la lecture ».

La musique, autre source d'enrichissement pour les enfants, n'est pas en reste à l'école « avec l'Académie Bach ils peuvent assister à des concerts, rencontrer les musiciens et découvrir les instruments. Dernièrement ils ont pu découvrir un récital au clavecin ».

Pour le développement corporel, les grandes sections maternelles bénéficient de séances d'apprentissage de la natation à la piscine des Bains. Une action financée par la municipalité.



LRS, en version XXL

« J'ai eu plusieurs propositions pour m'installer sur d'autres communes, mais j'ai préféré rester à Arques »

témoigne Lucien Rodarie, gérant de LRS. L'entreprise a vu le jour en 2002, dans les locaux de chaudronnerie de Regma qui était en liquidation. 300m² d'ateliers, « sans chauffage ni bonnes conditions de travail, mais ça a permis de mettre le pied à l'étrier ». Depuis LRS a fait son chemin, mais les locaux sont devenus exigus pour continuer à se développer sereinement. Toujours sur le site Regma, LRS acquiert une parcelle de terrain près de Normandy Coating « c'est un projet réfléchi depuis cinq ans. Nous voulions rester à Arques pour notre clientèle et aussi pour la position géographique, nous pouvons intervenir dans un rayon d'une trentaine de kilomètres autour de l'entreprise ».

Des aides

Malgré les aides financières de l'Agglomération Dieppe Maritime et du Département, l'investissement financier demeure conséquent mais le jeu en valait la chandelle. Aujourd'hui, LRS c'est cinq emplois, 840 m² de superficie avec bureaux, atelier, salle de réunion, réfectoire et douches. Une



surface qui permet de se projeter sur l'avenir avec l'acquisition de matériels et l'embauche d'une à deux personnes.

Labélisé ISO 9001 depuis 4 ans, LRS est en cours d'une nouvelle certification pour 2019. L'entreprise familiale qui s'est spécialisée dans la chaudronnerie, l'alu, l'acier et l'inox propose ses services pour les professionnels et les particuliers.



Renseignements, contacts : 06 74 39 26 95



ALLO PHONE
accueil
sur rendez-vous au
07 86 13 85 29
70, rue de la Libération
Arques

Allo Phone, aux petits soins de vos outils numériques

« Mon téléphone était cassé mais je ne voulais pas en changer. J'ai tenté de le réparer et ça a fonctionné ! Après, je me suis dit pourquoi ne pas se lancer directement ». C'est ainsi qu'à 19 ans, Paul Seraffin a décidé de se mettre à son compte. Au préalable, le jeune entrepreneur a suivi deux formations de technicien dans un centre spécialisé à Caen. Après les nécessaires stages de gestion,

Allo Phone a désormais pignon sur rue et propose la réparation de vos téléphones, tablettes et PC portable.

Pour la téléphonie, Paul gère la maintenance de toutes les marques et possède tout le stock indispensable pour Apple. Dans son atelier, il propose également la vente d'accessoires comme les verres trempés, coques et câbles de connexion.

Jean Decaux
raconte



L'hommage de Notre-Dame-de-l'Assomption, aux morts de la Première Guerre mondiale



À Arques-la-Bataille, dans l'église paroissiale Notre-Dame-de-l'Assomption est inaugurée le 26 septembre 1920 la chapelle restaurée consacrée à Jeanne d'Arc et aux morts de la guerre 1914-1918. Dallage, autel et retable sont offerts par souscription publique. Une peinture de Lucien Marie François Metivet (1863-1932) occupe le mur sur lequel s'appuie l'autel. Lucien Metivet fût l'ami du célèbre photographe Paul Nadar et d'Henri de Toulouse-Lautrec. En plein « art nouveau » il sera plus connu pour ses talents d'illustrateur, de décorateur et de caricaturiste. Dans cette chapelle, il dessinera également les deux verrières qui seront réalisées par le peintre verrier Edmond Socard (1869-1934).

Dans la fresque murale, éclairés par une grande croix blanche lumineuse, on peut voir la France debout, drapeau en berne, derrière la mère priant pour son fils mort dont le casque de combattant repose sur le sol. En parallèle, comme sur un nuage, Marie tient le Christ mort dans ses bras. Un coucher de soleil vient nuancer cette image de mort avec la promesse d'un lendemain.



Dans le vitrail central, Jeanne d'Arc portant un oriflamme frappé du monogramme du Christ se recueille aux pieds des tombes françaises avec au loin l'église du village. L'écuyer qui garde son cheval est un poilu de 14-18 dont la tenue bleue se marie avec les armures des soldats du XV^{ème} siècle qui l'entourent. Il incarne la défense intemporelle de la « terre de France ». Tenus par les anges, les phylactères des deux vitraux se suivent : « souvenons-nous de ceux qui sont morts » « pour la défense de la terre française »

Dans le second vitrail, c'est Saint Michel qui vient terrasser le dragon. L'archange est vêtu de la tenue bleu horizon et porte le casque des poilus. Le dragon a pris l'aspect de l'aigle impérial allemand. Aux côtés du saint, toute l'armée française fait front : l'artillerie, la cavalerie, l'infanterie et même l'aviation sont unis pour combattre. Du côté de l'aigle, un village est dévasté par les flammes ; protégé par l'archange, devant le village à gauche, un pont situe l'endroit confirmé par le blason d'Arques-la-Bataille au sommet du vitrail.

Cette chapelle accueille aussi la mémoire des morts de la seconde guerre.

Déchets et encombrants sur la voie publique ou dans la nature... RAS-LE-BOL !

Arques-la-Bataille fait beaucoup d'envieux, un cadre de vie agréable dans un écrin de verdure, au pied de la forêt et bordé par ses rivières. Mais visiblement, tout le monde n'apprécie pas et ne respecte pas notre commune à sa juste valeur.

On ne compte plus les divers déchets jetés aux quatre coins, les papiers, canettes et boîtes de conserve sur les rives des étangs, paquets de cigarettes par la portière quand ce n'est pas les emballages de fast-food ou les tontes de haies balancées à l'orée de la forêt. Un comble, sachant que ces déchets verts ont été transportés par un véhicule et que la déchetterie, gratuite pour les habitants de l'Agglomération Dieppe Maritime, est à peine à 5 minutes.

De même pour les points de recyclage, où certains déposent les sacs remplis de bouteilles au sol n'ayant pas semble-t-il, la force de les mettre dans le conteneur de verre. Quant aux encombrants, on doit avoir l'impression que les agents communaux sont là pour les ramasser, aux bons services de ces « personnes ». Toutes ces incivilités de quelques uns polluent la vie quotidienne des arquais. A l'heure où nous prenons conscience de la fragilité de notre environnement, c'est le geste de chacun d'entre nous qui permettra de laisser une planète en meilleur état à nos enfants.

Malgré plusieurs rappels par courrier et dans le JDA, les déchets jetés sur la voie publique et dans la nature continuent. Le carnet à souches semble

être le seul moyen pour faire entendre raison à ces personnes qui confondent espace vert et poubelle. Aussi, la municipalité a demandé à notre police municipale de verbaliser sans indulgence, et suivant le code pénal, tous les contrevenants pris sur le fait à jeter ou abandonner des déchets sur la voie publique.

- **68 €** si vous réglez l'amende immédiatement ou dans les 45 jours, **180 €** au-delà de ce délai.

- A défaut de paiement ou en cas de contestation de l'amende forfaitaire, c'est le juge du tribunal de police qui décide du montant de l'amende pouvant aller jusqu'à **450 €**.

- Si vous utilisez un véhicule pour transporter les déchets, vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à **1500 €**, ainsi que la confiscation du véhicule.

Les encombrants, ce n'est pas automatique !

Les encombrants sont ramassés par les agents communaux le premier jeudi de chaque mois, avec l'obligation au préalable de s'inscrire en mairie (02 35 85 50 26). Ne sont pris en charge que les encombrants ne pouvant entrer dans une voiture, sauf pour les personnes ne possédant pas de véhicule.

Mêmes règles chez les bailleurs sociaux

Nuisance sonore, tags, dégradations ou dépôts de déchets et de poubelles sur la voirie, les bailleurs sociaux ne veulent plus que les incivilités d'une petite minorité polluent la tranquillité collective. Chez Sodineuf, 22 collaborateurs ont ainsi été assermentés pour faire respecter le patrimoine et le bien vivre ensemble. Ils ont désormais la possibilité de dresser des procès-verbaux. En cas de problème, il faut en référer directement à la responsable de proximité ou à la chef d'agence de Neuville-les-Dieppe.





A l'heure du bouclage du JDA

les sportifs arquais continuent de mouiller le maillot et ne sont plus qu'à quelques foulées de la trêve des confiseurs. Un répit bienvenu avant d'affronter la suite des championnats ou la préparation des passages de grades pour **les karatékas**.

Pour les adeptes de ce sport de combat poing-pieds, rigueur et régularité d'entraînement sont de mise pour progresser et s'imprégner des katas, indispensables au changement de couleur de ceinture. La saison des interclubs se profile également, et bien qu'à Arques la compétition ne soit pas une obligation, les combattants ont engrangé de bons résultats l'année dernière en montant sur les podiums face à des clubs compétiteurs.

Côté crampons, les étoilistes de Régional 3 ont du mal à trouver le chemin des filets. Après huit rencontres, l'équipe A n'affiche qu'une seule victoire et ne distance la lanterne rouge Saint-Nicolas que d'un seul point. Avec deux victoires, la réserve se classe à la 9^{ème} place de la Poule B en D2. Après le départ d'Anthony Henry du bureau, c'est Jean-Claude Leroy qui lui succède au poste de secrétaire. Une recrue bien connue des supporters arquais pour avoir occupé ce siège pendant plusieurs années, ainsi qu'au FCD. Homme de terrain et homme de bureau, Jean-Claude Leroy ne cache pas son inquiétude pour l'avenir des petits clubs face aux engagements financiers, notamment le coût des arbitres à chaque rencontre.

Au hand aussi la saison s'annonce difficile. Alors que l'Entente en Prénationale s'affiche à l'avant-dernière place (avec 1 match de retard), en Excellence Régionale, les féminines de l'ESA ne décollent pas de la dernière place. Quant à l'équipe masculine, elle semble récidiver son parcours de l'année dernière et demeure invaincue en six rencontres.

Sous les paniers, le rapprochement avec le club de Rouxmesnil permet de consolider toutes les équipes, des enfants aux seniors. Un dynamisme sur le terrain mais aussi avec l'équipe de bénévoles qui multiplie les projets, les rencontres amicales et les échanges avec l'Angleterre. Le « CTC Arques-Rouxmesnil » représente désormais plus de 300 licenciés et devient un pôle incontournable du basket sur le secteur, « nous restons vigilants à l'encadrement et nous finançons des formations tous les deux ans ».



8^{ème} Tournoi de Ludiping

Labélisée « Sport et handicap », la section de tennis de table de l'ESA, avec la complicité de Cédric Morel et de Michel Eude, a organisé le 8^{ème} tournoi de Ludiping sur la région dieppoise et la 3^{ème} édition au gymnase d'Arques. 50 participants venus de l'IME, de l'EPIFAJ et de 8 établissements spécialisés se sont affrontés toute la journée autour de jeux d'adresse et de réflexion, de parcours de motricité et de rencontres autour du tennis de table. Un match de foot amical est venu conclure cette journée bien remplie et qui s'est déroulée dans une ambiance des plus joyeuses. Mais que l'on ne s'y trompe pas, si les pongistes se sont bien amusés, l'esprit de dépassement de soi et de compétition était bien présent. Toutes les valeurs du sport, comme on les aime.

Le nouveau distributeur en fonction

Annoncé dans le précédent JDA, le nouveau distributeur automatique de billets (DAB) de la Caisse d'Épargne a été mis en place en novembre. Un soulagement pour les commerçants de proximité et les usagers qui se voyaient menacés par une fermeture totale de l'automate et obligés de rejoindre Dieppe ou Saint-Nicolas pour le moindre besoin d'espèces.

Pour maintenir ce service, après la mobilisation des habitants, la municipalité a obtenu un accord avec la Caisse d'Épargne et une convention d'usage a été signée avec la banque. La commune prend en charge les frais locatifs et l'éventuel déficit de fonctionnement du DAB, 5 000 opérations mensuelles étant nécessaire pour équilibrer les coûts. Une convention renouvelable tous les ans mais qui peut aussi s'arrêter si les frais impactés à la commune s'envolent.



Naissances

2018

8 novembre : MICHEL Anna Béatrice Isabelle

14 novembre : BAUSSAN Lya Léna Loulia

16 novembre : MENARD Tina Christine
Véronique

Mariage

20 octobre : DESPRES Alain et
THOUMIE Caroline

27 octobre : DELAFOSSE Gérard et
CARPENTIER Sandrine

Décès

19 septembre : BEUX Paulette
née MANCHON

2 octobre : LEPRINCE Denise
née THIBOUT

5 octobre : LAFOSSE Josette
née MEYNIER

21 octobre : DESCHAMPS Bernard

22 octobre : DUPLESSIS Roger

26 octobre : SURPLIS Rémi

28 octobre : MILLE Jean-Pierre

19 novembre : BELLENCHOMBRE Jean

3 novembre : KERMORGANT Madeleine
née VIVIER

SAMEDI 15 DÉCEMBRE

Marché de Noël organisé
par l'IME au « Château
Blanc »



SAMEDI 5 JANVIER 2019

Loto de l'ESA Handball
à partir de 17heures
au gymnase municipal



MERCREDI 9 JANVIER 2019

Cérémonie des vœux de la
Municipalité à 18heures, au
gymnase municipal.



Salle comble le samedi 27 octobre pour le concert organisé par DSN au groupe scolaire. Gabriel Saglio et les Vieilles Pies ont charmé et joué pour un public conquis par leur musique chaleureuse.



Les travaux avancent à grand rythme sur l'Avenue Verte. Arques bientôt à quelques coups de pédaliers de la Ville aux quatre ports.



/ Le traditionnel marché de Noël de l'Amicale des agents communaux s'est déroulé dimanche 25 novembre au groupe scolaire. Au programme, idées déco et petits cadeaux à (s')offrir.



Après la séance de dédicace à la librairie « la Grande Ourse » à Dieppe et à l'IME pour son autobiographie *Itinéraire improbable*, Daniel Verger a été à la rencontre de ses lecteurs à la mairie le 8 novembre.



Samedi 24 novembre, la Musique d'Arques a réuni une quarantaine de musiciens pour le concert gratuit de la Sainte Cécile. L'Elan Ancourtais, était bien entendu présent, mais aussi des membres d'harmonies voisines offrant ainsi une prestation de haute qualité, alternant classiques de batterie-fanfare reprises pour harmonie sous la direction de Stéphane Buisson.